



Documents du module « Domaine de sécurité Hiver » - Sport de camp / Trekking



Conditions d'admission

- Être en possession d'une reconnaissance de moniteur J+S Sport de camp/Trekking Sport des jeunes avec le statut « valable » ou « caduc »
- Avoir (co)dirigé au moins 1 camp J+S Sport de camp/Trekking
- Posséder de bonnes connaissances en matière de lecture de carte et d'orientation à la boussole
- Aimer vivre dehors dans la neige et avoir de l'expérience dans ce domaine
- Avoir suivi le cours de sauveteurs

Bilan de compétences

Le bilan de compétences doit être effectué au plus tard durant le module. La direction du cours est libre dans sa manière de procéder.

- 1. Carte** Savoir interpréter les cartes et connaître tous les symboles propres aux zones montagneuses (routes et chemins / téléphériques / cours d'eau / courbes de niveau / forêt / lisières de forêt / rochers).
- 2. Boussole** Relever un azimut (direction angulaire) sur la carte pour le reporter sur le terrain. Relever un azimut sur le terrain pour le reporter sur la carte et triangulation.
- 3. Equipement** Connaître le principe de la superposition des couches (pelures d'oignon).
- 4. Planification d'une entreprise** Être capable de planifier (sans outils numériques) des entreprises avec calcul du temps de marche, profil du parcours et concept de sécurité. Appliquer la méthode 3x3 lors de la planification.

Contrôle de la matière apprise

Le contrôle de la matière apprise doit impérativement avoir lieu dans le cadre du module. Ce contrôle peut s'effectuer de deux manières : soit à la fin du module sous la forme d'une activité dans le domaine de sécurité Hiver planifiée et réalisée par le participant, soit durant le module, de manière fractionnée, sous la forme de petites tâches.

Chaque participant reçoit, à la fin du module, un feed-back différencié sur ses points forts et ses points faibles. Il saura également s'il a répondu ou non aux exigences. Forme : entretien individuel d'encouragement.

Si, au terme du module, le participant obtient la qualification (« réussi »), il reçoit la reconnaissance supplémentaire « Hiver ». Si, en revanche, il n'obtient pas la qualification (« non réussi »), il ne reçoit pas de reconnaissance supplémentaire, mais ce module compte comme MP et lui permet de prolonger sa reconnaissance de moniteur SC/T.

- 1. Personnalité** Le participant peut décider si une activité peut être réalisée ou non dans le domaine de sécurité Hiver. Il est également capable d'imposer sa décision en cas de résistance au sein du groupe. Il sait diriger une activité et assurer la sécurité des participants même dans des circonstances exceptionnelles.
- 2. Carte** Le participant est capable d'utiliser correctement la carte comme moyen auxiliaire pour trouver le chemin. Il peut faire coïncider la carte avec le terrain et s'orienter avec assurance sur un terrain sans chemin.
- 3. Boussole** Le participant peut vérifier la direction au moyen de la boussole. Il peut utiliser la boussole pour définir la direction et déterminer sa position en utilisant la technique de triangulation.
- 4. Entreprise** Le participant peut diriger avec assurance une randonnée à raquettes difficile en tenant compte des cinq règles de base. Il comprend le bulletin d'avalanche et peut, à l'aide des cinq règles de base et de la méthode 3x3, prendre les décisions qui s'imposent.
- 5. Bivouac** Le participant peut réaliser un bivouac sans tente. Il est capable de construire des abris sûrs avec de la neige et de se protéger efficacement contre le froid et l'humidité.
- 6. Cas d'urgence** Le participant est capable d'agir correctement en cas d'urgence. Exemples: être en montagne avec un groupe et perdre le sens de l'orientation dans le brouillard ; avoir un membre du groupe qui se casse la jambe sur un terrain inaccessible ; avoir un membre du groupe qui est victime de graves brûlures à la jambe en cuisinant avec un réchaud à essence (pantalon qui prend feu) ; être pris dans une tempête de neige avec un groupe et ne pas trouver la cabane.
- 7. Déclivité** Le participant peut aussi bien déterminer la déclivité sur la carte que l'évaluer et la déterminer sur le terrain.